Le 5 juin, grève et manifestations pour nos retraites, nos emplois et nos salaires

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à participer à la journée de grève et de manifestations du 5 juin (voir ici la carte des rendez-vous), à l'initiative de la CGT, « pour nos retraites, nos emplois et nos salaires ».

Ce 5 juin, les députés sont enfin amenés à se prononcer sur le recul de l'âge de la retraite à 64 ans, imposé en 2023 par 49.3, malgré les millions de manifestants dans les rues et l'opposition d'une large intersyndicale. Un sondage récent, réalisé par l'Ifop pour la CGT (lire ici), montre que 73% des salarié-es interrogé-es sont pour l'abrogation de la réforme des retraites et 68% pour qu'elle soit soumise à référendum, idée qu'Emmanuel Macron a encore rejetée lors de sa dernière intervention télévisée (lire ici).

De son côté, la CGT propose des « solutions pour financer les 15 milliards d'euros nécessaires pour gagner le retour aux 62 ans, étape vers les 60 ans : égalité salariale femmes-hommes, faire contribuer les dividendes des actionnaires, lutte contre la fraude patronale aux cotisations sociales, soumettre à cotisation les primes d'intéressement et de participation, hausse de 1% des cotisations dites patronales... »

Un tract « 4-pages » de la CGT détaille cet argumentaire (à télécharger ici).

Avec un taux important de précaires, une inégalité de salaire femmes-hommes aussi prégnante qu'ailleurs et des plans de licenciements réguliers, les effets délétères de la réforme des retraites de 2023 se feront grandement sentir chez les journalistes.

La CGT appelle par ailleurs à des augmentations des salaires bruts et l'arrêt de la casse des emplois. Ces derniers mois, plusieurs mobilisations ont eu lieu pour réclamer des hausses de salaires, mais aussi s'opposer à des restructurations synonymes de licenciements ou à un management toxique, dans des groupes de presse régionale comme Centre France (*La Montagne*...), Rossel (*Courrier picard*, *La Voix du Nord*, *L'Union*...) ou Ebra (*Républicain Lorrain*, *Est Républicain*, *Vosges Matin*...).

Au niveau de la branche, les négociations annuelles obligatoires (NAO), quand elles ont lieu et que des augmentations de salaires sont arrachées, sont loin de couvrir l'augmentation des prix. En témoigne par l'exemple l'acharnement des syndicats de journalistes qui a été nécessaire pour ouvrir,

tout récemment, une négociation dans la Presse quotidienne nationale, alors que la dernière augmentation de grille remonte à... 2018.

Il est également primordial d'imposer que les journalistes pigistes soient systématiquement inclus dans les NAO, comme l'exige la loi. Encore trop d'entreprises de presse profitent des exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires, tout en excluant les journalistes pigistes de leurs NAO, affaiblissant ainsi leurs revenus et a fortiori leurs futures pensions de retraite. La presse régionale n'a toujours pas de barème minimum de piges. Le groupe Infopro Digital, archi-excédentaire, a décidé encore cette année d'exclure les pigistes de leurs NAO.

Chez Prisma Media, Bolloré veut à nouveau imposer plusieurs dizaines de suppressions de postes, alors que son rachat du premier groupe de presse magazine français s'était déjà traduit par une hémorragie au sein des rédactions.

Un autre combat est toujours en cours, celui contre contre le projet de loi de holding-fusion de l'Audiovisuel public. Si le texte ne figure pas pour le moment à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, la ministre de la Culture, Rachida Dati, n'a pas renoncé à l'inscrire avant l'été. Le SNJ-CGT a dit et répété que ce projet est « dangereux à plusieurs égards : risque de perte d'indépendance, atteintes à la pluralité, réduction de l'offre de programmes et de la qualité des contenus » (lire ici).

Dans la presse et les médias, comme ailleurs, en grève et en manifestation le 5 juin !

Montreuil, le 30 mai 2025.

SNJ-CGT, 263, Rue de Paris – Case 570 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.55.82.87.41 Fax : 01.48.51.58.08 www.snjcgt.fr - contact@snjcgt.fr